

COMMUNIQUÉ

Enfin, de l'oxygène pour les restaurants, les cinémas et les salles de spectacle

Montréal, le 26 janvier 2021 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM) estiment qu'il était grand temps d'annoncer la réouverture prochaine des commerces qui étaient fermés depuis le temps des Fêtes.

« Les entrepreneurs qui possèdent et opèrent des restaurants, des cinémas et des salles de spectacle méritent toute notre reconnaissance. Depuis le début de la pandémie, ils ont été particulièrement frappés par les fermetures forcées, ce qui a fragilisé plusieurs de ces entreprises. Ils ont également redoublé de vigilance et de créativité pour offrir à leur clientèle une expérience agréable malgré les multiples règles sanitaires à faire respecter. J'invite la population à retrouver sans tarder le plaisir de partager un bon repas au restaurant, de sortir voir un film ou d'assister à de l'art vivant », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

La réouverture des salles à manger des restaurants et des cafétérias de centres de ski est prévue le lundi 31 janvier, tandis que celle des cinémas et des salles de spectacle aura lieu le lundi suivant, soit le 7 février.

« La réouverture annoncée est assortie de deux bémols : la limite de capacité de 50 % ainsi que le maintien de la fermeture forcée de certaines entreprises comme les gyms et les spas. Le gouvernement devra rapidement annoncer un calendrier pour la réouverture complète de tous les secteurs, comme on l'a vu récemment en Ontario. C'est important pour assurer la prévisibilité des opérations de ces entreprises qui doivent gérer leurs approvisionnements, leur main-d'œuvre et leurs réservations », a indiqué M. Milliard.

« Nous saluons la décision du gouvernement de permettre de rouvrir ces secteurs et nous espérons vraiment que cette quatrième fermeture soit la dernière. Nos entreprises, mais aussi les habitants de Terrebonne et de Mascouche, se réjouissent de cette nouvelle qui donne de l'espoir pour la suite! » a conclu Pierre Berthiaume, Président-directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM)

La CCIM est le plus grand regroupement de gens d'affaires de la région de Lanaudière et représente fièrement plus de 800 membres actifs. Sa mission a pour objectif de RAPPROCHER, CONNECTER, INFORMER, INSPIRER et REPRÉSENTER les gens d'affaires dans le but de créer une effervescence économique dans la MRC les Moulins. Elle offre à ses membres des activités de réseautage, formations, conférences et différents services reliés au développement économique et social de sa région.

-30-

Renseignements :

Félix Rhéaume

Vice-président, Communications et relations externes

Fédération des chambres de commerce du Québec

felix.rheaume@fccq.ca

Bureau : 514 844-9571, poste 3242

Cellulaire : 514 912-2639

Audrey-Ann Hurtubise-Gauthier

Responsable des communications et du marketing CCIM

audrey-ann@ccimoulins.com

450 966-1536 poste 224